

Ce service permet un accompagnement de la personne âgée et (ou) handicapée dans les gestes de la vie quotidienne, une fois partis les derniers intervenants de la journée.

Interventions courtes d'un professionnel qualifié et diplômé, d'1/2 heure en moyenne, une à plusieurs fois dans la nuit.

Les démarches administratives et la procédure de mise en place sont identiques à celles du Service d'Aide à Domicile.

7 jours sur 7. Jours fériés compris de 20h00 à 24h00.

PUBLIC CONCERNÉ :

- Personnes âgées et (ou) handicapées
- Personnes en sortie d'hospitalisation
- Personnes en fin de vie
- Personnes fragilisées souhaitant une sécurisation.

Où s'adresser ?
Tél : 04 50 85 17 57